

Département du Jura

COMMUNE DE
LA CHAUMUSSE

ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

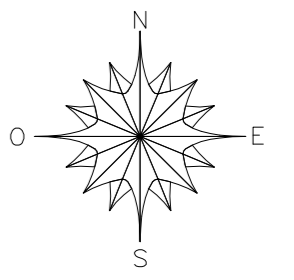
Carte de zonage de l'assainissement

Ensemble de la commune au 1 / 8000

Légende :

Zone d'assainissement autonome

Toute la commune est en assainissement autonome.
Elle ne comprend pas d'assainissement collectif



REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR Version du 03/09/2015
Arrêté par délibération du Conseil Municipal : Du 11 Septembre 2015
Approuvée délibération du Conseil Municipal :
INITIATIVE Aménagement et Développement Siège social : 4, Passage Jules Didier - 70000 VESOUL Tél : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69 initiative@orange.fr Agence : 38, rue des Granges - 25 000 BESANCON Tél : 03.81.83.53.29 - Fax : 03.81.82.87.04 initia@wanadoo.fr
0 m 80 m 180 m 300 m 0 m 120 m 240 m

